Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Bras

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Châteauvert
St-Maximin -la-Ste-Baume
Bras
Correns
Le Val
Tourves
Brignoles

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Brignoles

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- ★ Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Bras
Le Val
Carcès
Vins-sur-Caramy
Tourves
Brignoles
La Celle
Camps
-la-Source
La Roquebrussanne
Garéoult
Forcalqueiret
Ste-Anastasie-
sur-Issole
Rocbaron

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Camps-la-Source

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- ★ Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Brignoles

Camps -la-Source

Ste-Anastasie-sur-Issole

Forcalqueiret

Garéoult

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Carcès

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km

Cotignac
Entrecasteaux
Montfort
-sur-Argens
Carcès
Correns
Le Val
Vins-sur-Caramy

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Châteauvert

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- ★ Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km

Châteauvert
Bras
Correns
Le Val

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Correns

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- ★ Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km

Cotignac
Châteauvert
Correns
Montfort
-sur-Argens
Bras
Carcès
Le Val

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Cotignac

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Cotignac
Entrecasteaux
Correns
Montfort -sur-Argens
Carcès

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune d'Entrecasteaux

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Cotignac

Entrecasteaux

Carcès

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Forcalqueiret

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km

Brignoles
Camps
-la-Source
Garéoult
Forcalqueiret
Ste-Anastasie-
sur-Issole
Rocbaron

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Garéoult

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- ★ Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

La Celle
Camps-la-Source
Brignoles
La Roquebrussanne
Garéoult
Forcalqueiret
Rocbaron
Néoules

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de La Celle

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- ★ Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km

Tourves
La Celle
Brignoles
Mazaugues
La Roquebrussanne
Garéoult

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de La Roquebrussanne

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- ★ Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Tourves
La Celle
Brignoles
Mazaugues
La Roquebrussanne
Garéoult
Méounes-lès-Montrieux
Néoules

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune du Val

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km

Châteauvert
Correns
Montfort
-sur-Argens
Carcès
Bras
Le Val
Vins-sur-Caramy
Tourves
Brignoles
La Celle

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Mazaugues

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Nans-les-Pins
Rougiers
Tourves
La Celle
Plan-d'Aups -Ste-Baume
Mazaugues
La Roquebrussanne
Méounes-lès-Montrieux

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Méounes-lès-Montrieux

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- ★ Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Mazaugues
La Roquebrussanne
Rocbaron
Néoules
Méounes-lès-Montrieux

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Montfort-sur-Argens

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km

Cotignac
Correns
Montfort
-sur-Argens
Carcès
Le Val

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Nans-les-Pins

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Pourrières
Pourcieux
St-Maximin -la-Ste-Baume
Nans-les-Pins
Rougiers
Mazaugues
Plan-d'Aups -Ste-Baume

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Néoules

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- ★ Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km

La Roquebrussanne
Garéoult
Rocbaron
Néoules
Méounes-lès-Montrieux

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune d'Ollières

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Pourrières

Ollières

Pourcieux

St-Maximin -la-Ste-Baume

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Plan-d'Aups-Sainte-Baume

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km

Nans-les-Pins

Rougiers

Mazaugues

Plan-d'Aups
-Ste-Baume

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Pourcieux

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- ★ Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km

Ollières
Pourrières
Pourcieux
St-Maximin
-la-Ste-Baume
Nans-les-Pins
Rougiers

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Pourrières

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- ★ Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km

Ollières
Pourrières
Pourcieux
St-Maximin
-la-Ste-Baume
Nans-les-Pins
Rougiers

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Rocbaron

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- ★ Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Garéoult

Forcalqueiret

Ste-Anastasie-sur-Issole

Rocbaron

Néoules

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Rougiers

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Pourcieux
St-Maximin -la-Ste-Baume
Tourves
Nans-les-Pins
Rougiers
Mazaugues
Plan-d'Aups -Ste-Baume

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Sainte-Anastasie-sur-Issole

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Brignoles

Camps -la-Source

Forcalqueiret

Ste-Anastasie-sur-Issole

Rocbaron

Agglomération
PROVENCE VERTE

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Ollières
Pourcieux
Bras
St Maximin la Ste Baume
Pourrières
Tourves
Nans-les-Pins
Rougiers

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Tourves

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

St-Maximin -la-Ste-Baume

Bras

Le Val

Brignoles

Tourves

Rougiers

La Celle

Mazaugues

Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Agglomération PROVENCE VERTE

Plan de superposition du zonage et des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Vins-sur-Caramy

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arreté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Zones du RLPi

- Zone "Patrimoine"
- Zone "Habitat"
- Zone "Axe routier structurant"
- Zone "Zone commerciale et d'activité"

Fond de plan © OpenStreetMap sous licence ODbL

0 1 2 km

Correns
Carcès
Le Val
Vins-sur-Caramy
Brignoles